

Réf: Dossier 286027

Avis de constitution

SOCIETE « COIN METAL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBITE, Lot
1111, Ilot 114

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Fév 2024, et enregistrés au Plateau le 13 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COIN METAL »

Objet : Construction métallique, Décoration d'intérieur, Prestations de Services et Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec

possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles,

mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBITE, Lot 1111, Ilot 114

Dirigeant(s) M DADI ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01390 du 20/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09328/GTCA/RC/2024 du 20/02/2024

